

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Des élections des représentantes et des représentants du collège F au Conseil de gestion de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

La Présidente de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) (dénomination d'usage de l'Université Paris 12 – Val-de-Marne),

- VU** le code de l'éducation, et notamment ses articles L.713-1, L.719-1 et suivants, L.721-1 et suivants, D.719-1 et suivants, D.721-1 et suivants ;
- VU** le code de l'éducation, et notamment l'article D719-36-1 ;
- VU** le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** la décision cadre en date du 13 avril 2023 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Académie de Créteil ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil d'administration en date du 3 octobre 2025 par laquelle Madame Karine Bergès a été élue à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'arrêté 2025-ÉLE-INSPE-01 fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège F au Conseil de gestion de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté 2025-ÉLE-INSPE-03 portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège F au Conseil de gestion de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté 2025-ÉLE-INSPE-05 portant recevabilité des candidatures pour les élections des représentantes et des représentants du collège F au Conseil de gestion de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Académie de Créteil ;
- VU** l'avis du comité électoral consultatif ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le 3 décembre 2025 ;
- VU** les procès-verbaux adossés au présent arrêté ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

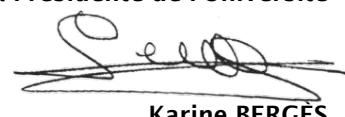
Sont proclamés les résultats des scrutins tels que présentés dans les procès-verbaux du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 3 décembre 2025

La Présidente de l'Université



Karine BERGES

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Des élections des représentantes et des représentants du collège F au Conseil de gestion de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

ANNEXE :

- Procès-verbal pour le Conseil de gestion de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de l'Académie de Créteil de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)
- COLLÈGE F

ELECTIONS DES COMPOSANTES DE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL-DE-MARNE [UPEC]

PROCES VERBAL

INSPE - COLLEGE F

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	3895
Nombre d'émargements	37
Nombre d'enveloppes de vote	37
Taux de participation	0,94%
Nombre de votes blancs	3
Nombre de suffrages valablement exprimés	34

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
La FSU se bat pour vos droits au quotidien	34 100,00%	1. M. DAMIR SMAJILAGIC 2. Mme ANNA CASSOTTI 3. M. GUILLAUME BOUDON 4. Mme ARIANE SALESNE	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire

Conclusion

Titulaires : Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Suppléants : L'élection est finalisée, mais il reste 4 sièges non pourvus par insuffisance de candidats éligibles.

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 02/12/2025 à 10h00 au 03/12/2025 à 16h00.